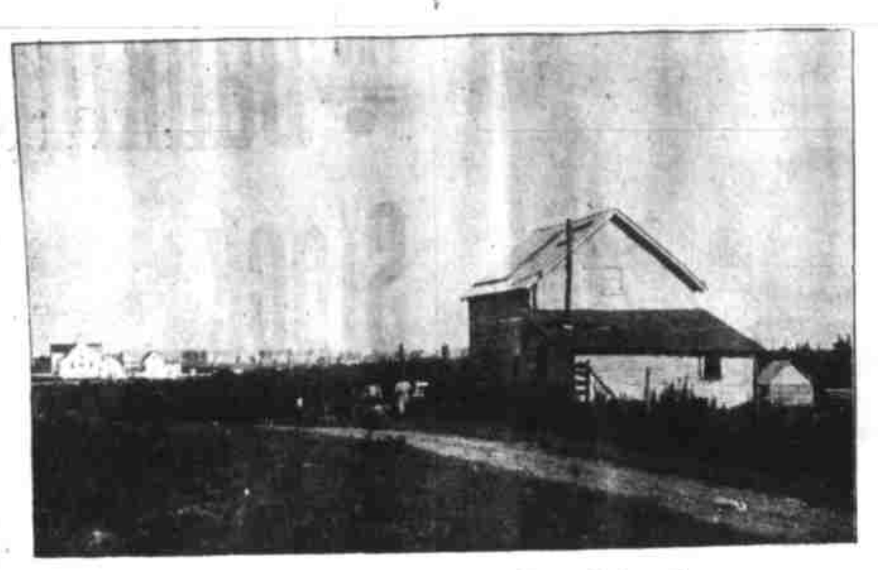


Le Monastère et l'Eglise Notre-Dame de Lourdes.

construire auprès de chaque station, des entrepôts plats, et la compagnie est obligée de leur vendre le terrain nécessaire.

Mais là ne se bornent pas les efforts des classes dirigeantes et des gouvernements.

Des fermes expérimentales, celle de Brandon pour le Manitoba, la ferme centrale à Ottawa, entretenues par le gouvernement fédéral, se livrent à des essais annuels sur toutes les questions susceptibles d'intéresser les cultivateurs, les qualités de grain les plus propices, les meilleures méthodes de culture, les espèces de foin les plus profitables, l'élevage des animaux, la fabrication du beurre et du fromage, etc., etc.

Des échantillons de grains sont distribués gratuitement chaque année aux fermiers désireux de renouveller leur semence.

Des distributions d'arbustes, encouragent la plantation des arbres dans la prairie, et un jour spécial dit "Arbor Day", fête civique, est chômé en cet honneur.

Des pamphlets distribués aux colons leur donnent chaque année le résumé des expériences tentées et leurs résultats.

Une propagande vigoureuse, sanctionnée par une loi, réagit contre les mauvaises herbes, qui envahissent si facilement les terres fortes dont se compose le sol de la prairie.

Dans un autre ordre d'idées, un système de wagons frigorifiques, reliés à des transports maritimes munis de compartiments réfrigérants et joints à un système d'entrepôts frigorifiques a été mis en vigueur sous l'impulsion du gouvernement, qui subventionne d'ailleurs ces entreprises.

Ces entrepôts, ces compartiments, ont permis de transporter sans nulle détérioration, jusqu'aux plus grandes distances, les produits fragiles de la laiterie.

Le résultat de ces efforts ne s'est pas fait attendre. La vente des produits de laiterie qui en 1894 se montait à $84,000 a atteint l'année dernière près de $500,000 ! !

A Winnipeg même, des maisons de commission considérables ont construit d'énormes entrepôts frigorifiques où sont entassés les beurres, le fromage, destinés à la Colombie ou à l'Angleterre.

En même temps, le gouvernement provincial, s'attachait à développer l'instruction agricole ; il subventionne généreusement les cercles agricoles, leur payant un montant égal à celui de leurs cotisations totales.

Il entretient à Winnipeg une école modèle de laiterie où chaque année viennent se perfectionner nombre de jeunes gens qui ensuite dirigent la fabrication dans les beurreries et fromageries locales.

L'instruction de l'enfance a été l'objet d'une attention constante de la part des gouvernements. La question était difficile à résoudre, quand on songe à l'éparpillement de la population.

Mais aujourd'hui, grâce aux sacrifices pécuniaires consentis par le gouvernement, tous les districts se trouvent pourvus d'écoles.

En 25 ans le nombre d'écoles dans la province est monté de 25 à 982 ; et le gouvernement verse une subvention annuelle de $250,000 pour aider les municipalités à soutenir les écoles.

L'administration de la justice est partout assuré par un certain nombre de juges qui tiennent assises aux chefs-lieux des comtés.

Pour l'administration civile, la province est divisée en municipalités qui gèrent elles-mêmes leurs finances. Le montant des taxes est peu élevé.

Comme on peut s'en convaincre, par ce court aperçu, le Manitoba a joui des méthodes d'administration les plus perfectionnées, les plus libérales. Il a été puissamment aidé dans son rapide ascension vers le progrès par les efforts de nos gouvernants, et l'on peut assurer en toute sécurité que tant d'efforts heureux assurent désormais la continuité de cette marche en avant.

L'avenir du Manitoba ne fait pas l'ombre d'un doute ; l'intelligence et le savoir, ont tout fait pour tirer de ses merveilleuses richesses naturelles le meilleur emploi possible. La science humaine a solidement construit les fondations sur lesquelles s'élèvera peu à peu et sûrement une des provinces auxquelles est réservé le plus brillant avenir dans les annales humaines.

# L'industrie Laitière au Manitoba.

L'industrie laitière progresse rapidement au Manitoba et promet de devenir une source de grands revenus. Les produits de laiterie excellent par la qualité. A deux expositions agricoles des plus importantes au Canada et dans le concours généra. avec les meilleurs beurres du pays, les beurres de la beurrerie de St-Pierre (Manitoba) remportèrent les premiers prix.

Pour se faire une idée exacte des profits que rapporte actuellement l'industrie laitière au Manitoba, surtout depuis l'introduction des grandes laiteries coopératives, fonctionnant à la vapeur, il suffit de constater que des milliers d'acres de terres vacantes, offrent gratis d'excellents pâturages à ceux qui veulent les utiliser, et du foin à qui veut bien en faire. Ces avantages exceptionnels réduisent à presque rien le coût de la production du lait, du beurre et du fromage.

En raison de la salubrité du climat et de l'abondance de l'herbe dans nos prairies, le lait est d'une richesse extraordinaire. Il est entendu que dans la plupart des pays laitiers, on obtient 4 livres de beurre par 100 livres de lait et dans un grand nombre de localités, le rendement n'excède pas 3¾ livres.

Les rapports de la laiterie coopérative de St-Pierre (Manitoba) établissent que, durant le mois de juin 1888, le lait mêlé de 250 vaches de médiocre qualité, (bâtardes), a donné jusqu'à 5 7-10 livres de beurre frais par 100 livres de lait. D'après les chiffres de la vente du beurre, le rendement moyen de cette laiterie fut de 4¾ livres de beurre frais par 100 livres de lait. Ce rendement extraordinaire démontre la richesse du lait au Manitoba, richesse qui pourra être augmentée en donnant à nos vaches laitières encore plus de comfort, de soins et de nourriture.

Il y a au Manitoba 31 fromageries coopératives, sans compter les fromageries privées et 25 beurreries. La valeur de la production laitière est estimée à environ trois millions de piastres, divisés en parts à peu près égales entre le beurre et le fromage. Toutes les fromageries coopératives (à part 6 situées dans les centres mennonites) sont situées dans les centres canadiens-français, qui retirent de cette belle industrie au moins un million de piastres par an. Les paroisses de Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-Pierre, St-Agathe, St-Norbert, sont les plus favorisées sous ce rapport.

### LA BEURRERIE CENTRALE DE WINNIPEG

Il va sans dire qu'un grand nombre de localités ne sont pas suffisamment peuplées pour soutenir des beurreries ou fromageries locales. Les colons sont épars, le transport du lait dispendieux, etc., etc.

Pour combler cette lacune, et en même temps pour offrir au cultivateur un débouché constant pour son lait (l'hiver et l'été), votre humble serviteur a établi la "Beurrerie Centrale de Winnipeg."

On y apporte en chemin de fer, la crême de toutes les parties de la province.

Au moyen de taux spéciaux de transport, obtenus de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, qui a vite reconnu l'immense portée du projet, les colons situés à 150 et même 250 milles de Winnipeg, obtiennent à peu près les mêmes avantages que ceux qui demeurent aux environs de la beurrerie.

De la sorte, notre organisation place la beurrerie et ses grands avantages à la portée de tous les colons du Manitoba. Elle a déjà contribué énormément à allonger la saison laitière. Les patrons des fromageries et beurreries locales y envoient la crême en hiver.

Les chiffres suivants donnent une idée des profits que l'on retire d'une vache laitière, au Manitoba :

Coût d'une vache, $25 à $30.

Dans la plupart des cas, le pâturage ne coûte rien.

| | |
|---|---|
| Foin pour la saison d'hiver, labeur estimé à | $3.00 |
| Nourriture extra, ration d'hiver | $3.00 |
| | $36.00 |

Produit d'une vache laitière :

La Beurrerie de Winnipeg a payé à M. J. B. Lavoie, de St-Boniface, la somme de $834.08 ; c'est le produit de 26 vaches en douze mois, soit au-delà de $32 par vache.

Nous payons actuellement à quatre cultivateurs qui expédient de la crême une moyenne de $115 par mois.

### PRODUIT ANNUEL D'UNE VACHE

| | |
|---|---|
| Beurre | $32.00 |
| Veau (vendu à l'automne | $10.00 |
| Résidu du lait écrémé donné aux porcs | $ 3.00 |
| | $45.00 |

De sorte qu'une vache laitière bien soignée, en cette province, peut rapporter chaque année à son propriétaire, une somme d'argent à peu près égale à une fois et demie sa valeur.

### CONSEILS AUX NOUVEAUX COLONS

1o Se méfier de la culture en grand des grains qui requiert un outillage dispendieux.

2o Commencer par l'élevage et l'industrie laitière.

3o Pratiquer l'économie et fuir les dettes.

S. M. BARRE.

# Winnipeg.

Bien que les dimensions de cette publication ne nous permettent point une étude détaillée de toutes les questions qu'il y aurait intérêt véritable à traiter, nous croyons cependant devoir dire quelques mots de la ville de Winnipeg, la capitale de la province.

Rien ne peut mieux aider à comprendre le degré de prospérité atteint par le Manitoba.

Ils ne sont pas rares, les vieux Métis qui ont vu Winnipeg il y a trente années, et tous vous raconteront comment, en 1870, lors de l'annexion de la province au Canada, la ville actuelle se composait d'une dizaine de cabanes en loggs, groupées autour du fort que la Baie d'Hudson avait construit au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine.

La population de ce hameau était de 215 âmes.

En 1876, cette population était déjà de 3,240; en 1886 de 20,287 ; en 1896, de 40,000, et aujourd'hui enfin, de 50,000!

L'évaluation de la ville de Winnipeg, qui était en 1881 de $9,196,435, se monte aujourd'hui à $25,622,750.

Il faudrait des pages entières pour décrire convenablement les progrès extravagants accomplis à Winnipeg en si peu d'années.

Combien de grandes villes d'Europe pourraient envier à Winnipeg ses grandes artères commerciales, la rue Main, et l'avenue du Portage, bordées de magnifiques constructions; ses nombreuses maisons de gros, installées dans des édifices de cinq étages, où s'entassent des approvisionnements de tous genres; ses édifices parlementaires, et son avenue Broadway, avec ses charmants cottages; ses rues larges, aérées, bien bâties ; ses parcs disséminés dans la ville; ses nombreux collèges logés en des édifices superbes, son école de médecine; son université ! !

Toutes les maisons de gros de Montréal et de Toronto, toutes les banques, les compagnies d'assurances, ont des succursales à Winnipeg, qui occupe actuellement le troisième rang dans la Puissance, au point de vue des transactions financières.

Que de villes d'Europe pourraient envier à Winnipeg son conseil, toujours à la tête du progrès.

La ville a sa propre usine électrique pour l'éclairage des rues; son système distributeur d'eau.

Les rues sont sillonnées d'un réseau de tramways électriques. Un service d'incendie comprenant trois postes, munis de pompes et autres agrès perfectionnés, fonctionne d'une manière remarquable.

L'activité qui règne dans les rues, les magnifiques magasins qui les décorent, sont un sujet d'étonnement pour les étrangers encore mal renseignés sur la merveilleuse prospérité de notre province.

# Lettre de M. Fred. Ed. Gautier

## AGENT CONSULAIRE DE FRANCE A WINNIPEG.

Agence consulaire de France
à Winnipeg, Manitoba,
Canada.

Winnipeg, le 9 juillet 1900.

Mon cher monsieur d'Hellencourt,

Vous me demandez un article pour votre numéro " extra " de l' "Echo du Manitoba " ; il m'est difficile de croire que vous n'aurez pas touché tous les thèmes rentrant dans le cadre de votre ouvrage.

Vous comprendrez aisémemt que dans la position que j'occupe ici, en dehors de celle d'agent consulaire, je ne puis traiter qu'un nombre fort limité de sujets.

J'en choisirai deux :

1o La classe d'immigrants français qui peuvent raisonnablement espérer réussir au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest canadien.

2o La société française " La Gauloise " fondée pour justement aider les immigrants français dans les limites de ses ressources.

Je dis, tout d'abord, en ce qui toul'émigration française que je suis loin de préconiser le départ des Français de France pour l'étranger ; ils n'y trouvent, le plus souvent, que la déception et la misère ; que je préfère les voir se diriger vers nos colonies françaises et aider à y fonder des établissements prospères pour le commerce de la mère-patrie, et par là assurer la prospérité et la grandeur de la métropole.

Mais comme nous ne pouvions empêcher une volonté bien arrêtée, soit de voyager, soit de s'expatrier en terre étrangère, il est du devoir de ceux qui vivent dans les contrées où désirent venir nos compatriotes de les renseigner honnêtement.

La fortune ne se trouve pas ici au coin des rues ou dans les estaminets; on n'y réussit que par un travail incessant et très souvent ardu : c'est une vérité en France, c'est une plus grande vérité ici.

L'émigrant français doit être prévenu :

1o Qu'il ne trouvera ici aucune des habitudes de la vie auxquelles il est accoutumé en France.

2o Qu'à moins d'être capitaliste, domestique ou agriculteur, il est inutile de venir ici : que toutes les situations, tous les métiers sont encombrés.

3o Que les commencements, même pour l'agriculteur, sont souvent pleins de déboires.

" Les capitalistes." — Ceux-ci peuvent, plus facilement que qui que ce soit, en faisant un voyage d'agrément, entre juin et septembre, se rendre compte des possibilités de cette immense contrée.

Ce voyage se fait, par le chemin de fer du Canadian Pacific de Montréal à Vancouver, sur l'Océan Pacifique, dans des conditions de confort et de facilité qu'on trouve rarement, même en Europe. Un tel voyage, au pire, ne peut être que fort agréable et fort instructif : les personnes qui le désirent peuvent même rentrer en France par le Japon, la Chine, la mer des Indes, et le canal de Suez.

A côté des capitalistes il y a les personnes désireuses d'augmenter leurs revenus ; les petites bourses ; elles apprendraient que leur argent, placé dans les caisses d'économie, dans les banques agissant sous le contrôle du gouvernement, prêté au gouvernement lui-même, à ses caisses d'épargne, rapporte 3 p. c., que les placements sûrs, en hypothèques dans les villes, de 5 p. c. à 6 p. c., et dans les campagnes, de 6 p. c. à 8 p. c.

Je n'ai jamais pu comprendre comment il se faisait, (il y a dix-huit ans que je suis au Manitoba) que l'épargne française, le capital français, n'ait pas cherché placement au Canada, et surtout dans ces contrées nouvelles, où tout était à créer : ce que le capital et l'épargne anglais et américains ont fait et font tous les jours encore, avec profit, sûrement l'épargne française devrait pouvoir aussi le faire, soit individuellement ou par l'entremise d'agences de la maison principale.

Je sais fort bien qu'on dira en France : " Mais voyez donc combien de nos jeunes gens, appartenant à d'excellentes familles, à qui on a donné de l'argent, beaucoup d'argent pour s'établir là-bas, n'ont pas réussi."

Ceci est fort vrai dans beaucoup de cas, et dans une certaine mesure ; la faute n'en est pas au pays, ni au capital dont ces jeunes gens disposaient, mais à eux-mêmes : ceci peut se dire avec égale vérité d'un grand nombre de jeunes Européens, Anglais, Allemands, Belges, etc., de même condition.

Cette classe ne réussirait pas mieux ailleurs.

" Les domestiques." — Les bonnes, les cuisinières bourgeoises surtout, sachant parler un peu d'anglais, trouveront à se placer facilement à d'excellentes conditions, surtout dans la province de Québec.

" Les agriculteurs." — Si l'homme est fils de fermier, d'agriculteur, il devra bien considérer quelles sont ses chances d'existence en France, ou dans les colonies françaises ; surtout si le bien paternel peut subvenir à ses besoins.

Si la famille est trop nombreuse pour assurer l'existence, même modeste, et qu'il est bien déterminé à alléger le fardeau des siens, il ne peut mieux faire que de venir dans ce pays de terres vierges, à climat très endurable, où il peut, sans trop de peine, voir fructifier son travail.

Mais il devra se dire qu'il vient dans un pays où sa langue est fort peu parlée, où l'intérêt de chacun prime, où il aura à se débrouiller seul, où il devra être très prudent dans ses actes et très sobre dans ses paroles.

Qu'il se mette à gages chez un bon fermier, pendant un an au moins, pour y apprendre le genre de culture propre au pays ; l'usage des machines agrizoles ; les prix de coût et de revient des produits de la ferme, tout ce qui en un mot constitue la vie de l'agriculteur au Manitoba, avant de songer à s'établir à son compte.

Il ne devra pas émigrer :

1o S'il n'a pas les moyens de s'établir à son compte et d'attendre une année le revenu de sa terre, ou

2o S'il ne veut pas se mettre à gages dans les conditions que j'indique.

L'émigrant français devra comprendre que les terres offertes gratuitement par le gouvernement canadien, commencent à être fort rares au Manitoba, mais qu'il y en a un grand nombre encore, d'excellentes, dans les territoires du Nord-Ouest.

Comme le pays est sillonné par les voies ferrées, les distances comptent peu : au reste, de nouveaux centres se fondent constamment.

Il pourra acheter, à des conditions raisonnables, de 30 francs à 100 francs l'hectare, des terres non travaillées, et de 50 francs à 125 francs l'hectare des propriétés déjà sous culture et ayant plus ou moins de bâtiments.

L'émigrant prudent viendra seul.

L'homme marié, non établi, ne pouvant de suite recevoir chez lui sa femme et ses enfants, voit, dès le début de son séjour ici, ses dépenses journalières à l'hôtel ou en pension, s'augmenter en raison des bouches à nourrir, et les possibilités de faire valoir l'argent à sa disposition, diminuer rapidement par là même jusqu'au jour où n'en ayant plus, on lui tournera le dos.

Une fois renseigné (et il ne devra pas croire le premier venu), une fois fixé sur une terre à lui, l'émigrant pourra sans danger faire venir sa famille, surtout si celle-ci est en état de l'aider par son travail.

Si le pays ne lui plaît pas, s'il n'a pas réussi, il lui est plus facile de rentrer en France seul, qu'avec femme et enfants.

L'émigrant français devra se mettre bien en tête qu'à moins de faire tout lui-même, aidé des membres de sa famille, il est presqu'impossible de réussir sur une ferme ; la main-d'œuvre de 65 hectares, le plus beau des proabsorbent souvent, chez les tenanciers fits.

Si un Français, après avoir mûrement réfléchi et pesé les "aleas" d'un déplacement, qui peut devenir définitif, se décide à venir voir par lui-même, il devrait, avant de mettre son projet à exécution, en écrire brièvement au consul de France ou agent consulaire de France de la région vers laquelle il compte se diriger, et lui demander conseil, expliquant les motifs de son désir de quitter la mère-patrie ; car après tout ce sont les représentants de son pays à l'étranger qui sont et seront ses meilleurs amis